

## CHSCT formation des membres - 5 jours ( Ets > 300 salariés)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est une institution représentative du personnel au sein de l'entreprise ou de l'administration. Dans le secteur privé et les établissements publics à caractère industriel et commercial, il a été remplacé par le comité social et économique (CSE). Toute entreprise d'au moins 50 salariés doit mettre en place un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Il est composé de représentants désignés, pour 4 ans maximum, par les membres élus du comité d'entreprise (CE) et les délégués du personnel (DP). Il exerce notamment des missions liées à la prévention, à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des salariés.

Le contexte :

Le CHSCT constitue un vecteur important d'amélioration de la sécurité dans l'établissement. Aussi, cette formation très pratique (60% du temps

consacré aux exercices et mises en situation) s'attache-t-elle à donner une compétence réelle en matière d'analyse de situations de travail et de maîtrise d'outils sécurité.

## Objectifs de la formation :

Répondre à l'obligation légale de former les nouveaux membres du CHSCT.

Donner aux membres du CHSCT les connaissances et techniques nécessaires à l'exercice de leurs attributions réglementaires et conventionnelles.

Permettre aux membres du CHSCT de contribuer efficacement à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans l'établissement.

## Pré-requis :

Aucun

## Moyens et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation UNIVERS FORMATION sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Enseignement théorique.

Discussions.

Exercices en groupes sur des supports pédagogiques ou sur les documents de l'entreprise.

Exercices sur le terrain lorsque les conditions sont réunies : Interview de salariés, Enquête sur un accident, soin ou incident, Réalisation d'une inspection, Analyse d'une situation de travail à risque de pénibilité ou de stress.

Autres outils :

Cours PowerPoint avec vidéo-projection

Extraits du droit du travail, des normes, des recommandations CNAM?

Films pédagogiques INRS : « Sur le terrain de la prévention », « Ergonomie et prévention », etc...

## Modalités d'évaluation :

Evaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

## Moyens techniques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation ( si besoin, ordinateur par stagiaire).

## Public :

Responsables et collaborateurs des services du personnel et des relations humaines, membres de CHSCT.

## NB :

Si le CHSCT est intégré dans une DUP (Délégation Unique du Personnel) ou dans un CSE (Comité Social et Economique), l'entreprise fournit le règlement intérieur de l'instance et la partie du programme consacrée au fonctionnement du CHSCT porte sur les dispositions prévues dans la réglementation relative à la DUP ou au CSE et dans ce règlement intérieur.

## Durée :

5 jours

## Référence :

SEC-CHS-1071

## Type de formation :

Formation qualifiante

# Programme de la formation

## 1. Les enjeux de la prévention

## 2. Le contexte juridique général de la prévention

Le droit

Les responsabilités et la solidarité d'intérêts entre les acteurs

## 3. Les missions du CHSCT, un acteur sécurité parmi d'autres

Les acteurs externes et internes de la sécurité et leurs rôles

Les missions spécifiques du CHSCT

L'information et la consultation du CHSCT

Le bilan et le programme annuel et le rôle du CHSCT en ce qui les concerne

## 4. Les règles de fonctionnement et les moyens du CHSCT

Le fonctionnement du CHSCT

Les moyens du CHSCT

La recherche d'informations juridiques dans le code et sur Internet

## 5. Le droit d'alerte et de retrait

Le danger grave et imminent

La procédure

## 6. Le rôle du CHSCT relatif à la prévention de la pénibilité du travail

## 7. L'analyse de l'accident

Les facteurs d'accident

L'enquête après accident

La recherche des causes

Définir des mesures de prévention à partir des causes d'un accident

## 8. La démarche de prévention

Le vocabulaire de la prévention

La visite et la détection des risques

L'évaluation des risques

Le plan de prévention

Les qualités des mesures de prévention

La cohérence entre évaluation et plan de prévention et/ou programme annuel

## 9. La prévention des maladies professionnelles et des TMS

L'observation d'une situation de travail

L'analyse de l'exposition aux risques de TMS dans la situation de travail

La proposition de mesures de prévention des TMS

## 10. La prévention du stress et des RPS

Les définitions et l'évolution de la prévention du stress dans le temps

La réglementation relative à la prévention du stress dans les entreprises  
L'analyse d'une situation de travail stressante et la formulation de propositions d'améliorations  
Le rôle du CHSCT en cas de suspicion de harcèlement et en cas de harcèlement avéré

### 11. Les conditions de travail

[h312. ]Le management des risques dans l'entreprise[/h3]

Les « Valeurs essentielles de la prévention » selon la CNAMTS et la place du CHSCT dans le management général de la prévention

La communication descendante du CHSCT

La communication montante du CHSCT

### 13. La validation des compétences

Questionnaire sur les savoirs et savoir-être

Capacité à :

Proposer des améliorations concrètes du fonctionnement actuel du CHSCT et du management de la sécurité

Effectuer une visite efficace

Contribuer à l'analyse d'un accident

Analyser une situation de travail à risque de TMS ou de RPS